

Charte de bonne conduite en CPGE ATS

Je dois faire le maximum pour assister à toutes les séances et pour être parfaitement attentif pendant leur déroulement. Ainsi je ne dois pas discuter, utiliser mon téléphone sans autorisation ou dormir pendant une séance. Je dois toujours appliquer les consignes du professeur.

Je dois notamment veiller à respecter ces règles :

- Absence : à éviter absolument. En cas de force majeure (maladie ou autre obligation) je dois **prévenir le(s) professeur(s) concerné(s)** et m'organiser pour rattraper les séances manquées. Je préviens aussi un camarade (de mon groupe de khôlle par défaut) pour qu'il récupère tous les documents distribués pendant la séance. **Le professeur ne conservera pas les documents** pour le retour des absents. Ils sont disponibles sur cahier de prépa.
- Ponctualité : La ponctualité est une marque de respect indispensable à la vie de classe. Les élèves sont invités à s'installer 5 à 10 minutes avant le début du cours. En cas de retard, l'entrée en classe ne sera autorisée qu'à la sonnerie de l'interclasse. **Tout retard devra faire l'objet d'une explication auprès de l'enseignant à la fin de la séance.**
- Utilisation du téléphone : L'usage du téléphone portable est réglementé au sein des lycées. Il reste toléré pour des besoins organisationnels (consultation de Pronote, coups de fil ou SMS importants), mais il ne doit en aucun cas être utilisé pour jouer ou naviguer sur les réseaux sociaux. En cas d'usage inapproprié, le téléphone pourra être confisqué.
- Dormir en classe : je dois prendre soin de mon sommeil et de mon alimentation afin d'éviter ce genre de situation, extrêmement dommageable pour ma progression.

Le respect de ces règles conditionnera le soutien de l'équipe enseignante, notamment pour la constitution des dossiers de candidature aux écoles d'ingénieur.